

La politique des activités sociales et culturelles

Piloter les Activités Sociales et Culturelles (ASC)



▶ 1 jour - 7h

▶ **PRÉREQUIS** : Aucun

▶ **PUBLIC** : Elus titulaires/suppléants du CSE

OBJECTIFS

- Maîtriser la réglementation liée aux activités sociales et culturelles
- Confronter les pratiques et les difficultés de chacun
- Appréhender une meilleure communication en direction de vos salariés
- Réfléchir à une politique sociale

MODALITÉS ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Evaluation des compétences acquises tout au long et en fin de formation : tour de table, débriefing collectif, quizz
- Grille d'évaluation des acquis de compétences
- Questionnaire de satisfaction

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances théoriques
- Travail individuel

PROGRAMME

Clarifier et légitimer le rôle social de votre instance

- ▶ Définition du rôle social
- ▶ Définition d'une ASC (Activité Sociale et Culturelle)
- ▶ Comprendre l'utilité sociale

Savoir comment tendre vers l'équité pour plus de justice sociale entre les salariés

- ▶ Définir son projet social, sa politique sociale : exemples, méthodes...
- ▶ L'équité par les aides financières, par la nature des activités

Comprendre les enjeux de la communication des ASC en direction de vos salariés

- ▶ Les enjeux de la communication : expliquer le choix et les objectifs de vos actions

Droits et devoirs liés aux ASC

- ▶ Les critères URSSAF, la fiscalité – Anticiper les procédures de contrôle
- ▶ La notion d'ayant droit
- ▶ L'importance du règlement des ASC et des procédures établies

COÛT DE LA FORMATION (Adhérents)

- En inter : 300 € TTC / personne (hébergement, déplacement et repas en sus)
- En intra : sur devis

ACCESSIBILITÉ : Session accessible aux personnes en situation de handicap. Pour une identification et mise en oeuvre de moyens adaptés, merci de contacter le référent handicap Cezam Auvergne-Rhône-Alpes : François Martins - Tél : 04 73 37 37 03 - Mail : f.martins@cezam-aura.fr

2022 - version N°2 - Mise à jour le 1er septembre 2022